

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/08/2024 - 26068 - 2012 B 01891 - 750 135 162 - A LA 25EME AVENUE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				☐	

26068

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
A LA 25 EME AVENUE 25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL	25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL
SIRET 75013516200014	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :
	Certifié conforme à l'original Gus

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées COMMERCE ALIMENTATION GENERALE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	609	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Autres dispositifs ☐
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☒	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) 406	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
EGF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 29072024 Lieu : MONTFERMEIL Qualité : GERANTE Nom du signataire : MLE GOVINDASSAMY JENNIFER

Désignation de l'entreprise A LA 25 EME AVENUE										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 25 rue du GENERAL DE GAULLE 93370 MONTFERMEIL															
SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2										Durée de l'exercice précédent* 1 2					
										Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010	36 060		012			36 060				
			Autres *		014			016							
	Immobilisations corporelles *				028	15 540		030	14 448		1 092				
	Immobilisations financières * (1)				040	1 200		042			1 200				
	Total I (5)				044	52 800		048	14 448		38 352				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052								
		Marchandises *		060	115 733		062			115 733					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070								
		Autres* (3)		072	12 904		074			12 904					
	Valeurs mobilières de placement		080			082									
	Disponibilités		084	15 116		086			15 116						
	Charges constatées d'avance*		092			094									
Total II		096	143 753		098			143 753							
Total général (I + II)					110	196 553		112	14 448		182 105				
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120					8 000					
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131			)	132								
	Report à nouveau				134					30 607					
	Résultat de l'exercice				136					128					
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142					38 735					
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166					8 344					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	9 982		)	172			83 372					
	Comptes courants d'associés				173					47 105					
	Autres dettes				175					4 550					
	Produits constatés d'avance				174										
	Total III				176					143 370					
Total général (I + II + III)					180					182 105					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4)	Dont dettes à plus d'un an		195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199				Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184	2 083					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A LA 25 EME AVENUE		Néant ☐ *				
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018				
				Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 3				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	227 375			
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services*		217		218				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée*					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	227 375			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	109 306			
	Variation de stock (marchandises)*					236	18 478			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	36 963			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		244	1 470			
	Rémunérations du personnel*					250	55 441			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	9 424			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39. 1-2°, al.3 du CGI)			255		254	320			
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	231 401				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(4 027)			
Produits financiers (III)			280	2 961	Charges financières (V)		294	2		
Produits exceptionnels (IV)							290	2 083		
Charges exceptionnelles (VI)			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	887		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)							306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	128			
B — RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1. le déficit comptable col. 2		312	128	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	887			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements et souscriptions outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345								
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645				
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648				
		Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990				
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649							
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352	1 015	354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370	1 015	372

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	36 060	402		404		406	36 060	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 540	442		444		446	15 540	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480	1 200	482		484		486	1 200	
TOTAL		490	52 800	492		494		496	52 800	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	14 128	532	320	534		536	14 448
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	14 128	572	320	574		576	14 448

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	42 192
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	2 780
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A LA 25 EME AVENUE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012023		et clos le : 31122023	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	1	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	1	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	227 375	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	2 083	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1		106	229 458
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	114 128	
Variation négative des stocks	145	18 478	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	12 214	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	19 927	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3		152	164 746
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137 64 712
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	64 712
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	227 375
Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024 du 01012023	160 au 31122023	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LA 25 EME AVENUE

ADRESSE (voie) 25 rue du GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 93370 VILLE MONTFERMEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GOVINDASSAMY Prénom(s) JENNIFER

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 29121983 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 65 Voie ALLEE D'AUMALE

Code Postal 93190 Commune LIVRY GARGAN Pays

Titre (2) M Nom patronymique GOUSSI Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 40 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 02041976 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 65 Voie ALLEE D'AUMALE

Code Postal 93190 Commune LIVRY GARGAN Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise A LA 25 EME AVENUE

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	AGOUSSI	Prénom(s)	ADE JEAN PACOME
Nom marital		% de détention	10	Nb de parts ou actions	10
Naissance : Date	09051989	N° Département		Commune	
Adresse : N°	14	Voie	BOULEVARD EMILE ZOLA 14002 RESIDENCE DE LA FORESTIERE		
Code Postal	93390	Commune	CLICHY SOUS BOIS	Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

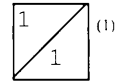
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance : Date		N° Département		Commune	
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 7 5 0 1 3 5 1 6 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A LA 25 EME AVENUE

ADRESSE (voie) 25 rue du GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 93370

VILLE MONTFERMEIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCES VERBAL DE LA REUNION DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 juillet à 10 heures, les associés de la société A LA 25^{ème} AVENUE S.A.R.L au capital de 8 000 euros, se sont réunis au siège social sur convocation faite par la gérance en assemblée générale ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame GOVINDASSAMY Jennifer, la gérante.

La feuille de présence, certifiée exacte par la gérance permet de constater que tous les associés sont présents.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

En conséquence, la gérance met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence,
- Le rapport du gérant,
- Le rapport spécial du gérant,
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Après quoi, la gérance déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que les rapports et documents comptables ci-dessus énumérés à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le gérant rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports de la gérance,
- Approbation des conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée des rapports de la gérance. Diverses observations sont échangées entre les associés ; personne ne demandant plus la parole, les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu le rapport du gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuvent le compte de résultat, l'annexe et le bilan dans toutes leurs parties.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les opérations visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, approuve ce rapport en ses termes et conclusions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, dans sa totalité au crédit du compte report à nouveau pour la somme de 128 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à la gérance de sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs à la gérance pour effectuer les formalités de publicité des présentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès-Verbal, qui a été signé par tous les associés présents.

LES ASSOCIES

Mme GOVINDASSAMY Jennifer



M. AGOUSSI Philippe



M. AGOUSSI Adé



A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT

Le gérant propose d'affecter la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice soit 128 € dans sa totalité au compte Report à Nouveau.

RESOLUTION D'AFECTATION VOTEE

Les associés décident d'affecter la totalité du résultat de l'exercice au crédit du compte Report à Nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Montfermeil, Le 30 juillet 2024

LA GERANTE

Mme GOVINDASSAMY Jennifer



A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A PRESENTER A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUILLET 2024
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, je vous ai réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de ma gestion et vous présenter le rapport sur la situation de notre société et l'activité de celle-ci pendant l'exercice écoulé.

Pour répondre aux dispositions de l'article L 340 alinéa 2 résultant de la loi du 30 avril 1983, le présent rapport exposera successivement la situation de la société durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, les événements importants survenus, ses activités en matière de recherche et de développement.

Pour vous présenter succinctement les comptes annuels, nous avons négligé les centimes, mais la comptabilité a été tenue en euros et centimes.

L'activité et les résultats de l'exercice clos, portent sur la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Tous les documents nécessaires à la bonne information des associés ont été mis et tenus à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires, à savoir :

- LES COMPTES ANNUELS
- LE BILAN
- LE COMPTE DE RESULTAT
- LE TEXTE DES RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION

Nous vous précisons que les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables.

Principaux postes du bilan :

	(N)	(N-1)
<u>ACTIF DU BILAN</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Immobilisations Incorporelles (Fond de commerce)	36 060	36 060
Agencement divers	15 540	13 940
Amortissement agencement divers	- 14 128	- 13 940
Matériel de bureau	0	0
Amortissement de matériel de bureau	0	0
Immobilisations financières	1 200	1 200
Total de l'actif immobilisé	38 672	37 260
ACTIF CIRCULANT		
Marchandises	134 210	133 540
Clients et comptes rattachés	0	0
Autres Créances	13 298	11 812
Disponibilités	5 927	2 316
Charges constatées d'avance	0	0
Total de l'actif circulant	153 436	147 698
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	192 108	184 958
<u>PASSIF DU BILAN</u>		
Capital	8 000	8 000
Réserve légale		0
Report à nouveau	28 475	27 346
Résultat	2 131	1 130
TOTAL I	38 607	36 475
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées (Compte Bancaire)	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	11 309	13 348
Dettes fiscales et sociales	142 192	89 038
C/C Associés	46 358	46 097
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL II	192 108	148 483

Principaux postes du compte de résultat :

COMPTE DE RESULTAT		
	(N)	(N-1)
Production vendue	227 375	209 575
Production stockée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Autres produits	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	227 375	209 575
Achats de marchandises	109 306	111 766
Achats de matières premières	0	0
Variation de stock	18 478	- 670
Autres charges externes	36 963	32 302
Impôts taxes et versements assimilés (CFE)	1 470	1 410
Rémunération du personnel	55 441	54 246
Charges sociales	9 424	10 630
Dotations aux amortissements	320	188
CHARGES D'EXPLOITATION	231 401	209 870
Total des produits	227 375	209 575
Total des charges	231 401	209 870
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 4027	- 295
Produits financiers	2 961	4 196
Produits exceptionnels	2 083	0
Charges financières	2	0
Charges exceptionnelles	887	1 500
Impôts sur les bénéfices	0	269
BENEFICE DE L'EXERCICE	128	2 131
Avantages personnels non déductibles	0	0
Impôts et taxes non déductibles	0	0
Pénalités et amendes non déductibles	887	127
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICIT	1 015	2 131
Déficits antérieurs reportables		0
RESULTAT FISCAL	1 015	2 131

Comme vous pouvez le constater sur les tableaux ci-dessus ;

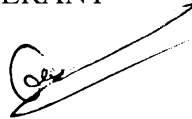
Cette année nous avons dégagé un Chiffre d'affaires de 227 375 € donc en augmentation par rapport à l'année 2023, malgré l'augmentation nous avons dégagé un résultat comptable de 128 €.

Nous avons aménagé le magasin différemment, c'est peut-être la raison de cette augmentation

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice comptable de 128 €.

En vous remerciant de votre attention et en conclusion de ce rapport, je vous demande d'approuver les résolutions qui vous sont présentées et de donner quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

LE GERANT



A LA 25^{ème} AVENUE

S.A.R.L AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE DU GENERAL DE GAULLE
93370 MONTFERMEIL
R.C.S : BOBIGNY 750 135 162

RAPPORT SPECIAL DU GERANT A PRESENTER
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUILLET 2024
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, j'ai l'honneur de vous informer qu'aucune convention n'est intervenue au sein de notre société visée à l'article précité.

Vous voudrez bien me donner acte du présent rapport dans une résolution spéciale.

La Gérante

Mme. GOVINDASSAMY Jennifer

